


HIA Clermont-Tonnerre Brest Laboratoire de Biologie Médicale 	<u>Mode opératoire</u>	Code : PRA-MO-PRLTBIOLO Version n°05
	Réalisation d'un prélèvement biologique	Date d'application : 08/02/2018 Page : 1 / 5

VERSION	COMMENTAIRE	DATE
02	mise à jour	09/08/2013
03	Suppression de la réalisation des prélèvements au laboratoire	17/09/2015
04	Suppression de la référence documentaire sur les habilitations des préleveurs internes	10/10/2016
05	Aucune modification	08/02/2018

Rédaction	Vérification	Approbation	Validation
Date : 07/02/2018 Fonction : Responsable Qualité Visa électronique : BERNA	Date : 07/02/2018 Fonction : Cadre de santé Visa électronique : THIBAULT	Date : 07/02/2018 Fonction : Biologiste Responsable Visa électronique : VAILLANT	Date : 08/02/2018 Fonction : Responsable Documentaire Visa électronique : THIBAULT

Réalisation des prélèvements biologiques

1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les responsabilités et les principes concernant la réalisation des prélèvements biologiques. Il s'applique à l'ensemble des prélèvements biologiques destinés au laboratoire (prélèvements réalisés au centre de prélèvements de l'HIA, dans les services cliniques ou aux centres médicaux des armées...).

La qualité du prélèvement conditionne la qualité du résultat, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes.

2. Documents associés

- PRA-MO-PRL GUIDE : introduction au guide des analyses (site Intranet).

3. Responsabilité

Le tableau suivant définit les autorisations/habilitations pour les différents types de prélèvements :

Préleveur \ Prélèvements	Infirmier	Praticien
Prélèvements sanguins veineux et capillaires	✓	✓
Prélèvements artériels	✓	✓
Tests dynamiques : - sans injection	✓	✓
- avec injection	✓	✓
Sondage urinaire	✓	✓
Prélèvements de mycologie		✓
Prélèvements génitaux		✓

Attention : l'élève infirmier est sous la responsabilité de l'infirmier en charge de sa formation.

4. Déroulement de l'activité

4.1. Principe

Un guide des analyses comportant l'ensemble des éléments clés est mis à disposition de tous les personnels concernés (préleveurs internes et externes). Il définit les modalités de l'acte de prélèvement, les conditions de recueil, les différents choix de récipients, les quantités nécessaires, les conditions de transport, les renseignements à fournir, les interférences médicamenteuses et alimentaires, les stabilités des paramètres.

Le prélèvement est réalisé en fonction des analyses demandées et selon le mode opératoire correspondant au type de prélèvement, tout en respectant les procédures d'hygiène et de sécurité et celles d'élimination des déchets.

Il est important d'informer le patient du soin dont il va bénéficier et de le rassurer.

Tout échantillon doit être identifié avec le **nom de naissance, le nom d'usage, le prénom, la date de naissance et le sexe** de façon manuscrite ou avec des étiquettes informatisées (à privilégier +++).

La date et l'heure du prélèvement, le nom du préleveur et du médecin prescripteur doit être renseigné sur chaque prescription (la signature du préleveur est obligatoire pour les groupages sanguins).

L'identification du patient est effectuée par le préleveur lors du prélèvement. Ce dernier doit s'assurer de la concordance de l'identité du patient avec celle figurant sur la prescription. Les étiquettes doivent impérativement être apposées **après** avoir réalisé le prélèvement.

4.2. Prescription

Tous les patients doivent être enregistrés administrativement au niveau du Service des Hospitalisations et Soins Externes (SHSE) de l'hôpital pour permettre une prise en charge financière des analyses au niveau du laboratoire.

Pour qu'une prescription soit valable, il faut les éléments suivants :

- Nom, adresse, téléphone ou fax du médecin prescripteur,
- Numéro RPPS,
- Date et signature du médecin,
- Nom de naissance, nom d'usage, prénom, date de naissance et sexe du patient,
- Caractère d'urgence si besoin,
- Renseignements cliniques et/ou thérapeutiques utiles à la bonne exécution des analyses et/ou à l'interprétation des résultats.

- Analyses à la charge du SSA (aptitudes, incorporations...)

Il est impératif de faxer 24 heures à l'avance un listing de tous les patients ayant un bilan biologique à réaliser le lendemain au SHSE de l'hôpital au 02-98-43-75-97.

- Analyses réalisées dans un laboratoire sous-traitant

Le formulaire de « Demande d'ajout d'examens biologiques ou examens biologiques non réalisés à l'HIA Clermont-Tonnerre » doit être rempli.

Il est nécessaire d'indiquer le destinataire des résultats et éventuellement le fait que le patient récupère lui-même ses résultats au laboratoire.

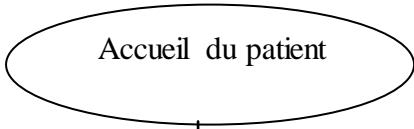
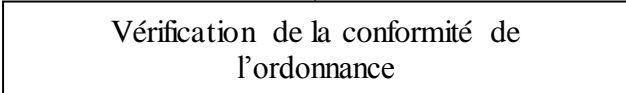
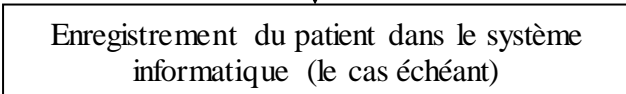
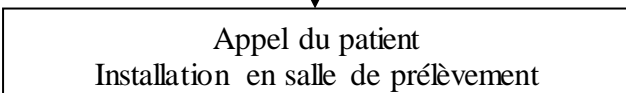
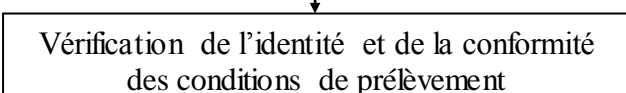
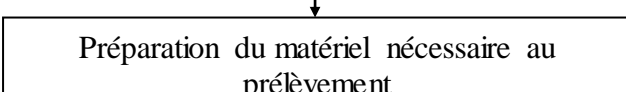
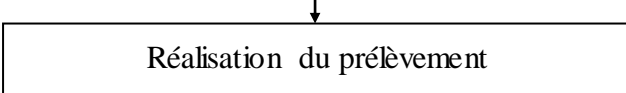
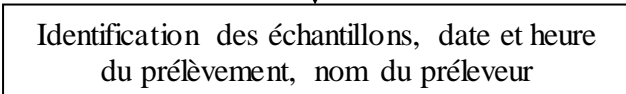
- Locaux destinés aux prélèvements

Les locaux destinés aux prélèvements sont conçus pour que les règles de confidentialité, de sécurité et d'hygiène soient effectives.

L'entretien des salles ainsi que le réapprovisionnement en matériel sont assurés quotidiennement par le préleveur si besoin et/ou la personne responsable.

Chaque salle est équipée du matériel nécessaire aux différents types de prélèvements (gants, garrots, coton, pansements, antiseptiques, aiguilles, corps de pompe, écouvillons, pinces, curettes, spéculums, tubes, pots, conteneurs à élimination des déchets contaminés...).

Déroulement d'un prélèvement

Acteurs	Actions	Moyens / Méthodes
IDE, biologiste, médecin	 <pre> graph TD A([Accueil du patient]) --> B[Vérification de la conformité de l'ordonnance] B --> C[Enregistrement du patient dans le système informatique (le cas échéant)] C --> D[Appel du patient Installation en salle de prélèvement] D --> E[Vérification de l'identité et de la conformité des conditions de prélèvement] E --> F[Préparation du matériel nécessaire au prélèvement] F --> G[Réalisation du prélèvement] G --> H[Identification des échantillons, date et heure du prélèvement, nom du préleveur] H --> I[Information du patient sur le délai du rendu des résultats] </pre>	
IDE, biologiste, médecin		<i>Prescription/guide des analyse</i>
IDE, biologiste, médecin		
IDE, biologiste, médecin		<i>Avec ordonnance et planche d'étiquettes</i>
IDE, biologiste, médecin		<i>Noter les informations nécessaires à la bonne interprétation des résultats.</i>
IDE, biologiste, médecin		<i>Selon le mode opératoire de prélèvement</i>
IDE, biologiste, médecin		<i>Selon le mode opératoire de prélèvement</i>
IDE, biologiste, médecin		<i>En collant une étiquette sur chaque échantillon.</i>
IDE, biologiste, médecin	